

# VERS LE FUTUR

*Ordre du jour de la réforme de la justice civile*

**Hilton Montréal Bonaventure, Montréal, Québec**

## PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

**LE DIMANCHE 30 AVRIL 2006**

**12 H – 19 H          INSCRIPTION**



**Grand hall**

**Hilton Montréal Bonaventure**

**900, rue De la Gauchetière Ouest, Montréal, Québec**

**18 H – 19 H 30          MOT DE BIENVENUE ET COCKTAIL**

**Mot de bienvenue des coprésidents honoraires et  
présentation par les présidents des organismes partenaires**

- le juge en chef J. J. Michel Robert (Cour d'appel du Québec)**
- la juge Eleanore Cronk (Cour d'appel de l'Ontario)**
- M. Yvon Marcoux, Ministre de la Justice et Procureur général du Québec**



Cour d'appel  
Édifice Ernest-Cormier  
100, rue Notre-Dame Est,  
Montréal, Québec

# LE LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI 2006

7 H 30 – 9 H

## 1. PETIT DEJEUNER ET DISCOURS D'OUVERTURE

PRESENTATION PAR LA PRESIDENTE DU COMITE DE LA CONFERENCE, **LA JUGE DEBRA PAULSETH**

**Conférencier d'honneur : Brian A. Tabor, cr**, Président de l'Association du Barreau canadien

*Regard sur les dix dernières années: beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire en ce qui concerne la réforme de la justice civile*

9 H – 9 H 30

## 2. OUVERTURE DE LA CONFERENCE

**OBSTACLE A L'ACCES A LA JUSTICE DANS LE SYSTEME DE JUSTICE CIVILE**

PRÉSENTATION PAR LE PRÉSIDENT DE L'ABC, **BRIAN A. TABOR, CR**

**La juge Eleanore Cronk** (Cour d'appel de l'Ontario)

*Savoir-faire culturel : analyse des obstacles à l'accès au système de justice civile par les parties*

9 H 30 – 9 H 55

## 3. DISCOURS-PROGRAMME SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE AU QUÉBEC

PRÉSENTATION PAR LA PRÉSIDENTE DU FORUM CANADIEN SUR LA JUSTICE CIVILE, **MARY ELLEN HODGINS**

**Le juge en chef François Rolland** (Cour supérieure du Québec)

*L'accès à la justice : 3 ans après la réforme de la procédure civile*

9 H 55 – 10 H 10

## PAUSE ET VISITE DU SALON DES EXPOSANTS

10 H 10 – 12 H 25

## 4. DÉFIS DU SYSTÈME DE JUSTICE CIVILE – OBSTACLES À L'ACCÈS ET À UNE RÉFORME EFFICACE

**Animateurs : le sous-procureur général Allan P. Seckel, cr** (Colombie-Britannique) **et le juge Thomas A. Cromwell** (Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse)

**Conférenciers :**

**Le juge en chef Donald I. Brenner**, coprésident du *BC Justice Review Task Force*; **le juge en chef adjoint Neil C. Wittmann**, président, *Alberta Rules of Court Project Steering Committee*; **le juge Robert A. Blair**, coprésident de l'équipe de révision de la justice civile de l'Ontario; **Robert G. Patzelt, cr** (Nouvelle-Écosse); **Terry O'Sullivan** (Ontario); **Pierre A. Fournier** (Québec); **Diana Lowe** (Forum canadien sur la justice civile)

Il y aura un débat sur les difficultés principales auxquelles fait face le système de justice civile. Les questions abordées porteront sur l'accès à la justice, les parties non représentées, l'accroissement des frais pour les parties, la culture du contentieux chez les avocats, l'image de la justice civile créée par les médias et l'impact de la technologie sur le système.

Les panélistes se pencheront ensuite sur les obstacles à la réforme. Qu'est-ce qui ralentit ou entrave la réforme du système de justice civile au Canada? Qu'est-ce qui restreint l'innovation? Quelles sont les leçons tirées et quelles ont été les stratégies utilisées pour que la réforme ait lieu? Peut-on modifier les règles de procédures sans modifier la culture juridique?

**12 H 25 – 13 H 30 5. DÉJEUNER- CONFÉRENCE**

PRÉSENTATION PAR LA PRÉSIDENTE SORTANTE DE L'ICAJ, **LA JUGE NICOLE DUVAL HESLER**

**Le juge Geoffrey L. Davies, OA** (Cour d'appel de Queensland)

*La réforme de la justice civile : quelques problèmes courants et quelques solutions possibles*

**13 H 30 – 13 H 45 VISITE DU SALON DES EXPOSANTS**

**13 H 45 – 15 H 6. LIMITER LES FRAIS DE LITIGE – PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PETITES CRÉANCES. PROCÉDURES SIMPLIFIÉES, PROCÈS SOMMAIRES, JUGEMENTS SOMMAIRES ET COURS DES PETITES CRÉANCES**

**Conférenciers :**

**Le juge Pierre E. Audet** (Cour du Québec.); **le juge en chef adjoint Dennis E. Schmidt** (Cour provinciale de la Colombie-Britannique); **le juge en chef Heather Smith** (Cour supérieure de l'Ontario); **le juge Sandra L. Hunt McDonald** (Cour provinciale de l'Alberta); **le protonotaire William McCallum** (Cour suprême de la Colombie-Britannique)

Comme partout ailleurs, les coûts freinent les causes civiles au Canada. Les poursuites civiles sont devenues complexes et, pour la plupart, encourtent des frais inabordables. Pour améliorer l'accès à la justice, à travers le Canada on a instauré des procédures sommaires afin de réduire les coûts et les retards dans le règlement de certains litiges. Les panélistes aborderont le concept de la « proportionnalité », les procédures simplifiées pour les créances inférieures à une valeur monétaire fixe, le jugement sommaire, les procès sommaires, la médiation judiciaire et la gestion des instances dans les cours des petites créances.

Comment utiliser ces mécanismes pour réduire les frais des poursuites et améliorer l'accès à la justice? Comment établir l'équilibre entre l'accès et les coûts d'une part, et l'équité en matière de procédure d'autre part? Quel peut être l'apport de la technologie?

**15 H – 15 H 15 PAUSE ET VISITE DU SALON DES EXPOSANTS**

**15 H 15 – 16 H 30 7. NORMES POUR LE NOUVEAU MILLÉNAIRE – RÉPONDRE AUX ATTENTES DU PUBLIC**

**Animateur : le juge en chef J. J. Michel Robert** (Cour d'appel du Québec)

**Conférenciers : Joanne Spriet** (présidente de l'AAJC); **le juge principal régional Warren K. Winkler** (Cour supérieure de l'Ontario); **Me Marie José Longtin** (Directrice générale associée aux affaires législatives du ministère de la Justice du Québec)

Quelles sont les attentes raisonnables auxquelles les tribunaux et les services judiciaires peuvent répondre en matière de services? Quelles normes doivent être adoptées et appliquées pour préserver l'intégrité du système de justice civile? Par exemple, doit-on adopter des normes concernant les délais pour rendre une décision et quels mécanismes peut-on employer pour atteindre ces normes? Comment les procédures de cueillette et d'évaluation de données peuvent-elles contribuer à une réforme efficace?

Une variété de réformes visant à réduire les coûts et les délais, à améliorer la satisfaction, à accroître la gestion des instances et à assurer la proportionnalité ont été introduites dans les juridictions canadiennes au cours des dernières années. L'expérience québécoise à ce jour quant à ces réformes et le processus d'évaluation et de modification seront examinés. Ce processus de recommandation, de mise en application, d'évaluation et de réflexion est-il un modèle pour des initiatives semblables de réforme au Québec et ailleurs?

Des tribunaux spécialisés, la gestion des instances et des dates de procès fixes comptent parmi les mécanismes utilisés dans les tribunaux au Canada et au Royaume-Uni. Comment les tribunaux et les services judiciaires peuvent-ils se servir de ces pratiques et d'autres pratiques pour améliorer le fonctionnement du système pour le public? Des ressources restreintes présenteront toujours des défis au fonctionnement de la cour. Quelles normes pourraient être appliquées à peu de frais ou à des frais raisonnables?

**16 H 30 – 16 H 40 PRESENTATION PAR LE COMITE DE LA CONFERENCE 2006 DE L'AACJ**

**16 H 40 – 17 H 30 VISITE DU SALON DES EXPOSANTS**

**18 H – 19 H 30 COCKTAIL**  
**Hilton Montréal Bonaventure**

**19 H 30 – 21 H 8. DÎNER-CONFÉRENCE**

PRÉSENTATION PAR LA PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE, **LA JUGE DEBRA PAULSETH**, COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO

**Le juge en chef adjoint Dennis R. O'Connor, Cour d'appel de l'Ontario**

*Les réussites à ce jour et les possibilités de moyens novateurs pour répondre aux besoins des usagers du système de justice civile.*

## LE MARDI 2 MAI 2006

7 H 30 – 9 H

### 9. PETIT DEJEUNER ET DISCOURS D'OUVERTURE

PRESENTATION PAR LA PRÉSIDENTE DE L'AAJC, **JOANNE SPRIET**

**Conférencier d'honneur : Pascoe Pleasence**, chef du centre de recherche des services juridiques, Commission des services juridiques et professeur invité au University College de Londres

*L'avenir de la justice civile : culture, communication et changement*

9 H – 9 H 30

### PRÉSENTATION PAR LE MINISTÈRE FÉDÉRAL DE LA JUSTICE

**Conférencier d'honneur : Bill Pentney**, Sous-ministre adjoint principale, Ministère fédéral de la Justice

*Rôle de l'État dans la justice civile*

9 H 30 – 10 H 30

### 10. LES PARTIES AU LITIGE – LEURS OPINIONS, LEURS EXPÉRIENCES ET LEURS ATTENTES

**Animatrice : Diana Lowe** (Directrice Exécutive, Forum canadien sur la justice civile)

**Présentateurs : Barbara Billingsley, Doug F. Robinson, QC, Naomi Schmold, Margaret Shone, QC, Mary Stratton, Kim Taylor, Holly Turner**

L'accès à la justice est une question de service au public. L'instance civile et sa réforme doivent être examinées principalement du point de vue des parties. Quelles sont leurs attentes? Que pensent-elles du fonctionnement du système? Que pensent-elles des juges et des avocats? Dans quels secteurs les parties s'attendent-elles à des améliorations? Que peuvent faire les juges ou que doivent-ils faire pour protéger les intérêts des parties? La voix des parties sera entendue dans une présentation multimédia extraite de la *Recherche sur le système de justice civile et le public* du Forum canadien sur la justice civile.

10 H 30 – 11 H

### PAUSE ET VISITE DU SALON DES EXPOSANTS

11 H – 12 H

### 11. RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLAIDEURS NON REPRÉSENTÉES ET CEUX QUI SE REPRÉSENTENT EUX-MÊMES

**Animatrice : la juge Barbara M. Hamilton** (Cour d'appel du Manitoba)

**Conférenciers : Jeffrey S. Leon** (Ontario); **Rollie Thompson** (Nouvelle-Écosse); **M. Jerry McHale, cr** (sous-ministre adjoint, Direction des services de justice, ministère du Procureur général, Colombie-Britannique)

Les parties non représentées constituent un groupe d'utilisateurs du système de justice

civile dont le nombre augmente rapidement. Un bref résumé des difficultés inhérentes à la non-représentation d'une partie dans une affaire civile du point de vue du juge, de l'avocat de la partie adverse et des services judiciaires précèdera une discussion sur de nouvelles approches à l'égard des parties non représentées. Où va la tendance? Comment les juges, les barreaux et les services judiciaires peuvent-ils mieux assister les parties non représentées?

**12 H – 13 H**

**DÉJEUNER ET VISITE DU SALON DES EXPOSANTS**

**13 H – 14 H 15**

**12. LE RÔLE DES AVOCATS DANS LA GESTION DES LITIGES ET DE SES COÛTS – QUELLES PRATIQUES LES AVOCATS PEUVENT-ILS ADOPTER POUR LIMITER LES COÛTS, LES RETARDS ET LES ABUS?**

**Animateur : Thomas G. Heintzman** (Ontario)

**Conférenciers : Louis Charette** (Québec), Comité de déontologie et questions professionnelles de l'ABC; **Linda R. Rothstein** (Advocates' Society); **le juge Colin L. Campbell** (Cour supérieure de l'Ontario); **le juge Geoffrey L. Davies, OA** (AUS)

Quelle est l'influence de l'impact croissant des coûts, des retards et de la complexité du système de justice civile sur le rôle de l'avocat? Quelles sont les limites de l'obligation de l'avocat de soulever chaque question et de présenter chaque argument? Les avocats ont-ils la responsabilité professionnelle de participer activement à la réduction des délais, et ce, dans l'intérêt de la profession et d'une administration efficace de la justice? Les avocats doivent-ils faire abstraction de la demande d'un client de retarder une affaire ou doivent-ils être pénalisés s'ils retardent volontairement une procédure? Comment les barreaux peuvent-ils jouer un rôle de premier plan en matière de retard?

Les tentatives de réduire les coûts et les retards qui résultent de la communication préalable seront également discutées. Les réformes récentes aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni seront comparées à ce qui a été constaté au Canada afin de déterminer les leçons, s'il y en a, qui peuvent être tirées de la réforme de la communication préalable et le freinage des abus en matière de communication préalable. Le nouvel enjeu de la communication préalable et de la comparution électroniques sera également examiné.

**14 H 15 – 15 H 15**

**13. INTÉGRER LE RED DANS LES CAUSES CIVILES – QUELLES SONT LES OPTIONS ET LESQUELLES SONT LES PLUS EFFICACES?**

**Animateur : le juge en chef adjoint Jeffrey J. Oliphant, Cour du Banc de la Reine du Manitoba**

**Conférenciers : Sandra L. Schulz, cr** (Alberta); **Allan Stitt** (Ontario); **Ken Acton** (Saskatchewan); **Lorne M. Sossin** (Ontario)

Plusieurs juridictions ont introduit une forme de RED dans les procédures de litige. Le type de RED (médiation obligatoire, RJD, arbitrage) et sa durée diffèrent d'une juridiction à l'autre.

Il ne s'agira pas d'une description de programmes, mais d'une discussion générale sur

ce que nous avons appris de ces juridictions. Qu'est-ce qui fonctionne, quand et comment y avoir recours? Est-ce que le RED fonctionne mieux dans certains types de causes (par ex. renvoi non justifié, préjudice personnel) ou pour certaines parties (par ex. partie commerciale, partie non représentée)? Y a-t-il un potentiel inutilisé du RED? Quelles sont ses limites? Est-ce que le phénomène du nombre décroissant de procès devrait nous préoccuper?

**15 H 15 – 15 H 30 CAFÉ ET VISITE DU SALON DES EXPOSANTS**

**15 H 30 – 16 H 30 14. VERS LE FUTUR**

**Sandra L. Schulz, cr** (Alberta), **E. David D. Tavender, cr** (Alberta), **Simon V. Potter** (Québec), **Dr. Andrew Cannon, AM**, juge en chef adjoint (Australie-Méridionale) et professeur auxiliaire en droit, université de Muenster (Allemagne)

Qu'avons-nous appris? Comment devons-nous réagir aux besoins, aux entraves et aux occasions qui ont été identifiés? Quels objectifs immédiats et à long terme devrions-nous adopter? Quel doit être notre dynamisme face au programme de réforme de la justice civile? Quels sont les débouchés ou les mécanismes les plus prometteurs et qui doit prendre l'initiative? Quelles sont les prochaines étapes?

**16 H 30 – 16 H 45 MOT DE LA FIN**

- **Joanne Spriet**, présidente de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada
- **Bernard Amyot**, Deuxième vice-président de l'Association du Barreau canadien
- **la juge Nicole Duval Hesler**, présidente sortante de l'Institut canadien d'administration de la justice
- **Mary Ellen Hodgins**, présidente du Forum canadien sur la justice civile
- **la juge Debra Paulseth**, présidente du comité de la conférence Vers le futur